

# RANDONNER au PAYS de COURBET

Association loi 1901 n° W251001416 - Affiliée FFRandonnée n° 05218 - SIREN 489 979 989 - SIRET 489 979 989 00014  
Email : [rando.courbet@gmail.com](mailto:rando.courbet@gmail.com) – Site internet : <https://randonner-au-pays-de-courbet.fr>

## Demande d'adhésion à l'association

Exercice du 01/09/2025 au 31/08/2026

## Adhésions 2025-2026

Amis Randonneurs, Bonjour,

En ce mois de septembre, la saison de randonnées 2025-2026 débute avec le renouvellement des licences FFRandonnée.

Celle-ci vous offre la possibilité de pratiquer au quotidien la marche et la randonnée dans une ambiance conviviale. Par votre adhésion, vous contribuez efficacement à l'entretien et au balisage des chemins et sentiers de notre département et je vous en remercie.

Vous trouverez donc en PJ :

- La **demande d'adhésion 2025/2026**
- Le **RIB RPC** pour ceux qui veulent payer leur cotisation par virement.  
**Personnaliser votre virement en mentionnant : adhésion 2025 et votre nom**  
**Différer le paiement au 1<sup>er</sup> octobre.**
- Le **Questionnaire de santé (QS-SPORT)** établi par la FFRandonnée, à remplir uniquement par les adhérents renouvelant leur inscription, dans le but de s'assurer que leur état de santé ne nécessite pas de RDV chez le médecin et qu'ils peuvent s'inscrire en toute tranquillité.

**Par contre, le Certificat d'Absence de Contre-indication (CACI) ne concerne que les nouveaux adhérents** ou ceux qui étaient adhérents à notre association par le passé et qui ont interrompu leur pratique de la rando parmi nous pendant une ou plusieurs années.

Merci d'adresser :

- Votre bulletin d'inscription avec son règlement (pour ceux qui n'ont pas choisi le virement)
- Votre CACI, validé par votre médecin. **(Uniquement pour les nouveaux adhérents comme mentionné ci-dessus)**

À Maryse CORDIER

Soit par courrier au 2, rue sous les vignes - 25290 - Ornans

Soit par mail : [maryse.cordier@orange.fr](mailto:maryse.cordier@orange.fr)

Soit par sms au 06 74 36 82 44

A bientôt sur les sentiers

Le Président

André MEILHAC

# RANDONNER au PAYS de COURBET

## Demande d'adhésion à l'association

Exercice du 01/09/2025 au 31/08/2026

### **Différences de garanties entre les licences :**

- IRA : licence individuelle assurant la responsabilité civile et les dommages corporels dans le cadre d'une pratique de la randonnée associative ou individuelle.
- IMPN : licence individuelle assurant la responsabilité civile et les dommages corporels dans le cadre d'une pratique de la randonnée associative ou individuelle, ainsi que les activités de pleine nature pratiquées à titre individuel.
- FRA : licence familiale (formule couple) assurant la responsabilité civile et les dommages corporels dans le cadre d'une pratique de la randonnée associative ou individuelle.
- FMPN : licence familiale (formule couple) assurant la responsabilité civile et les dommages corporels dans le cadre d'une pratique de la randonnée associative ou individuelle, ainsi que les activités de pleine nature pratiquées à titre individuel.

*Pour les adhésions de familles avec enfants, nous consulter.*

*Le club est assuré en responsabilité civile via la FFRandonnée. La licence permet entre autres à nos animateurs-accompagnateurs bénévoles d'être couverts en assurance responsabilité civile.*

### **Info importante**

***Depuis 2021 la Fédération transmet directement votre licence à votre adresse mail, ensuite vous pourrez l'imprimer.***

***Il en découle pour un couple l'obligation d'avoir chacun son adresse mail***